



RÉPUBLIQUE  
FRANÇAISE

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*



# Documentation des Données foncières

Extrait de la documentation en ligne



DOCUMENTATION



MINISTÈRE  
DE LA TRANSITION  
ÉCOLOGIQUE  
ET DE LA COHÉSION  
DES TERRITOIRES

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*



RÉPUBLIQUE  
FRANÇAISE

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*



Le Cerema est un établissement public sous la tutelle du ministère de la Transition écologique, présent partout en métropole et dans les Outre-mer grâce à ses 26 implantations et ses 2 400 agents. Détenteur d'une expertise nationale mutualisée, le Cerema accompagne l'État et les collectivités territoriales pour la transition écologique, l'adaptation au changement climatique et la cohésion des territoires par l'élaboration coopérative, le déploiement et l'évaluation de politiques publiques d'aménagement et de transport. Doté d'un fort potentiel d'innovation et de recherche incarné notamment par son institut Carnot Clim'adapt, le Cerema agit dans 6 domaines d'activités : Expertise & ingénierie territoriale, Bâtiment, Mobilités, Infrastructures de transport, Environnement & Risques, Mer & Littoral.

Site web : [www.cerema.fr](http://www.cerema.fr)

## Avertissement

Ce document est extrait de la documentation en ligne, disponible sur le site <https://doc-datafoncier.cerema.fr/>, qui est mise à jour en continu. Ce document n'est donc valable qu'à un instant t, et le lecteur est invité à aller consulter la documentation en ligne pour bénéficier des dernières nouveautés.

Ce guide est un guide technique renseignant sur le contenu, les limites et la manière d'utiliser la base de données « Fichiers fonciers ». Pour d'autres questions (modalités d'accès, études réalisées...), le lecteur est invité à consulter le site <https://datafoncier.cerema.fr>

Cette documentation, évolutive, peut cependant encore contenir des erreurs ou coquilles. Si vous relevez une erreur dans celle-ci, n'hésitez pas à nous en faire part par mail via la boîte [datafoncier@cerema.fr](mailto:datafoncier@cerema.fr)



# Fiche

## Table des matières

### 1 Notions avancées sur les parcelles

#### 1.1 Natures de culture

#### 1.2 Subdivisions fiscales

#### 1.3 Occupation du sol dans DV3F



# 1 Notions avancées sur les parcelles

## 1.1 Natures de culture

Une parcelle peut avoir de nombreuses formes d'occupations. Dans DVF, la DGFIP les regroupe selon 27 catégories appelées "nature de culture" ou 153 sous-catégories appelées "nature de culture spéciale".

Par exemple, on trouve parmi les natures de culture : les terres, les vergers, les bois, les jardins, les taillis simples, les peupleraies, etc.

De même, on peut trouver parmi les natures de culture spéciales : les digues, les chênes-lièges, les pré-marais, les plages, les terrains de sport, les terrains vagues, les terrils, etc.

## 1.2 Subdivisions fiscales

Une parcelle peut être composée de plusieurs natures de culture (ou culture spéciales); chaque nature de culture étant affectée à une subdivision fiscale (suf) identifiée par un numéro. Autrement dit, une suf correspond à une occupation du sol particulière, et chaque parcelle est composée d'une ou de plusieurs sufs.

Par exemple, une parcelle peut être constituée d'une maison avec un terrain de camping. Elle se compose ainsi de 2 subdivisions fiscales. La première est classée en SOL (S) pour la partie "maison". La seconde est classée en "terrain d'agrément"(AG) avec une nature de culture spéciale de type "terrain de camping" (CAMP).

Les subdivisions fiscales ont été générées en 1963 et leur mise à jour dépend de leur intérêt fiscal. L'actualisation concerne ainsi prioritairement les parcelles qui enregistrent une nouvelle construction.

Les surfaces de type artificialisé (notamment les surfaces de type « sol »), prises dans leur ensemble, sont donc plus fiables. A contrario, les changements d'occupation aboutissant à une vocation agricole ou naturelle sont peu suivies. Par exemple, des surfaces boisées peuvent apparaître comme agricoles, et inversement.

De ce fait, l'utilisation des natures de culture et natures de culture spéciales est surtout pertinente là où il n'existe pas de Mode d'Occupation des Sols (MOS) local, multi-année. Lorsque l'on travaille avec les sufs, il est conseillé de les regrouper en 4 ou 5 types.

## 1.3 Occupation du sol dans DV3F

Dans DVF+/DV3F, les informations liées aux surfaces des natures de culture et culture spéciales sont disponibles dans la table *svf* ([natcult](#) et [natcultspe](#)).

Les tables annexes *ann\_nature\_culture* et *ann\_nature\_culture\_speciale* décrivent la correspondance entre les codes et libellés des différentes natures de culture définies par la DGFIP.

Pour ne pas surcharger d'informations l'utilisateur et faciliter la correspondance avec les Fichiers fonciers, ces différentes natures de culture ont d'abord été regroupées selon les 13 classes déjà disponibles dans les Fichiers fonciers :

- dcnt01 : Terres = T (terres) et TE (terres plantées)
- dcnt02 : Prés = P (prés) + PA (paurages) + PC (pacages) + PE (pré d'embouchure) + PH (herbages) + PP (pré plantes)
- dcnt03 : Vergers = VE (vergers)
- dcnt04 : Vignes = VI (vignes)
- dcnt05 : Bois = B (bois) + BF (futaies feuillues) + BM (futaies mixtes) + BO (oseraies) + BP (peupleraies) + BR (futaies résineuses) + BS (taillis sous futaie) + BT (taillis simples)
- dcnt06 : Landes = L (landes) + LB (landes boisées)
- dcnt07 : Carrières = CA (carrières)
- dcnt08 : Eaux = E (eaux)
- dcnt09 : Jardins = J (jardins)
- dcnt10 : Terrains à bâtir = AB (terrain à bâtir)
- dcnt11 : Terrains d'agrément = AG (terrains d'agrément)
- dcnt12 : Chemin de fer = CH (chemin de fer)
- dcnt13 : Sol = S (sols)

De plus, dans DVF+/DV3F, il est proposé un regroupement supplémentaire, qui s'appuie sur le retour d'expérience des Fichiers fonciers, permettant de faciliter les analyses liées à l'occupation. Ce regroupement se décompose en 4 catégories :

- dcntagri : agricole (dcnt01 à 04)
- dcntsol : artificialisé (dcnt07, et 09 à 13)
- dcntnat : naturel (dcnt05 et dcnt06)
- dcnt08 : eau

Le schéma ci-après montre les deux niveaux de regroupement :

|               |                     |                   |                      |
|---------------|---------------------|-------------------|----------------------|
| Artificialisé | Terrains d'agrément |                   |                      |
|               | Chemins de fer      |                   |                      |
|               | Carrières           |                   |                      |
|               | Jardins             |                   |                      |
|               | Terrains à bâtir    |                   |                      |
|               | Sols                |                   |                      |
| Agricole      | Terres              | Terres plantées   | Terres               |
|               | Prés                | Prés              | Pré d'embouchure     |
|               | Vergers             | Paturages         | Herbages             |
|               | Vignes              | Pacages           | Prés plantés         |
|               |                     |                   |                      |
|               |                     |                   |                      |
| Naturel       | Bois                | Bois              | Peupleraies          |
|               |                     | Futaies feuillues | Futaies résineuses   |
|               |                     | Futaies mixtes    | Taillis sous futaies |
|               |                     | Oseraies          | Taillis simples      |
|               | Landes              | Landes            | Landes boisées       |
|               |                     |                   |                      |